

7 septembre 2021

TRANSDEV remporte l'appel d'offres de la ligne Marseille-Nice... mais SNCF Voyageurs, le lot Azur (Étoile de Nice) !

TRANSDEV vient de remporter l'appel d'offres relatif à l'exploitation de la ligne Marseille-Nice sur le réseau TER SUD PACA face aux deux autres candidats : SNCF et THELLO. L'opérateur ferroviaire privé vient de gagner le marché pour une période conventionnelle de 10 ans (+ 2 optionnels). MOBILETTRES nous informe que « la Région SUD PACA vient d'envoyer les notifications aux 3 opérateurs ayant concouru à cet appel d'offres ». L'attribution est définitive et ne s'accompagne pas d'une période de négociation, probablement pour « éviter des surenchères de dernière minute », nous apprend aussi la publication spécialisée.

Dans le cadre de la loi pour un "Nouveau Pacte Ferroviaire" du 27 juin 2018 permettant la libéralisation des lignes ferroviaires en France, la Région SUD PACA avait lancé deux appels d'offres : l'un pour cette ligne dite « Axe Intermétropoles », et l'autre pour les Axes Azur (Étoile de Nice). L'axe Intermétropoles concerne 166 agents en Équivalent Temps Plein (ETP). L'UNSA-Ferroviaire, en négociation avec la Direction de TRANSDEV, accompagnera ces agents pour négocier un « sac à dos social » de haut niveau.

L'UNSA-Ferroviaire rappelle que cet appel d'offres concerne l'exploitation des trains régionaux et intègre la conception, la construction et l'exploitation d'un atelier de maintenance sur le site de Nice. Il comprend également l'exploitation du site de maintenance de Marseille-Pautrier. TRANSDEV devra par ailleurs effectuer la garde du matériel roulant et sa maintenance. Enfin, cette libéralisation intégrera aussi l'exploitation d'un système de billettique, de vente de titres de transport, d'encaissement et reversement des recettes pour le compte de la Région.

Dans ce contexte historique, il est néanmoins à retenir que le lot « AZUR » a été remporté par SNCF Voyageurs, et cela représente... 840 ETP, 120 allers-retours quotidiens, et 23 % de l'offre TER dans la région SUD. Malgré le choix d'un concurrent pour le lot Intermétropoles, l'opérateur historique reste, loin de toute idéologie pro-concurrence, l'opérateur majeur en Région SUD PACA. Ce résultat revêt un caractère logique et marque la reconnaissance du savoir-faire de la SNCF ainsi que des progrès enregistrés depuis plusieurs années sur la qualité de service.

L'UNSA-Ferroviaire rappelle que la concurrence sur le réseau TER n'apportera pas de "meilleures fréquences", "une baisse des prix des billets", une "amélioration de la qualité de service" ou "une information des voyageurs de meilleure qualité en cas de situation perturbée". A contrario, cette fausse-concurrence européenne conduira, à terme, à moins de dessertes, à une hétérogénéité au niveau du réseau ferré national, à une perte de dynamique de service public avec la fin de la péréquation économique et à une croissance de la précarité des travailleurs du rail !

Depuis le début de la libéralisation du marché TER, l'UNSA-Ferroviaire négocie avec l'ensemble des acteurs du ferroviaire (dont TRANSDEV) pour défendre une offre de mobilités stable, pérenne financièrement, à un coût juste et dans une dynamique de croissance de l'emploi. Dans un contexte incertain et anxiogène pour les agents, l'UNSA-Ferroviaire continuera à se battre afin d'apporter toujours plus de garanties sociales au service de celles et ceux qui contribuent à développer la mobilité d'aujourd'hui et de demain.

Contacts presse :

Didier MATHIS
Secrétaire Général
06 19 46 12 30



Jean-Carl MILLET
Secrétaire Fédéral
06 34 47 19 89

